

LES PLANS DE FACADES et TOITURES

Voilà, nous allons pleinement dessiner. C'est à ce moment précis que vous aurez à pleinement et fidèlement reproduire votre projet.

Cela peut paraître intimidant, mais des exemples vous sont confiés dans votre interface, et vous permettront de mieux saisir les enjeux de ce document.

Ce qu'il faut savoir: Ce document doit révéler les matériaux employés, vous aurez donc à les énumérer par une petite liste comme cela est fait dans les exemples confiés.

Cette liste étant exhaustive, je vous invite à la recopier et l'adapter à vos matériaux.

Vous aurez à reproduire les matériaux employés, donc oui, pour une construction en briques ou pierres, il vous faudra dessiner l'élément. *Un simple quadrillage en quinconce sera parfait!* Pareil pour les tuiles, même si là, j'émet une petite réserve, il serait tout de même plus judicieux de les reproduire.

- Les dimensions des menuiseries posées doivent être mentionnées.
- Les hauteurs du bâtiment ne doivent pas apparaître, cependant, il m'arrive de les mentionner... Donc là, c'est vous qui jugez, mais pas d'obligation: Cette information relève de la coupe sur TN, pas du plan des façades en tout état de cause.
- Vous aurez également à préciser la façade dont il s'agit: Vous pouvez parler en **Façade Nord/Ouest - Sud - Est** ou en **Façade avant, arrière, droite ou gauche**, notant que dans ce cas s'exprime toujours en positionnement sur la voirie, parcelle face à moi, pour les termes droite et gauche.

Concernant les projets d'extensions, il convient de confier des plans de façade mentionnant l'état actuel, et l'état futur. C'est un travail en 2 temps.

Cela peut paraître fastidieux selon l'envergure de l'existant. C'est pourquoi, pour des bâtis existants plus complexes, vous pouvez tenter de fonctionner avec des empreintes.

Une empreinte consiste à reproduire le volume de l'habitat à l'échelle, en mentionnant ses côtes, mais sans rentrer dans le détail.

UN EXEMPLE D'EMPREINTE EST CONFIÉ DANS VOTRE INTERFACE.

Il est à préciser que cette technique peut être refusé de l'instructeur qui demandera alors des plans précis de l'existant. Je dirais qu'il y a une chance sur deux pour que cela passe, personnellement, je l'utilise parfois dans des cas très précis et n'ai pas eu de retour négatif de l'instructeur dans les cas présents. A vous de choisir votre technique.

Autre cas de figure, si vous possédez d'anciens plans de la construction initiale, je vous invite à les scanner et vous en servir comme base. La règle étant toujours la même: s'assurer de la présence d'une échelle de valeur exploitable!

J'ai fait le tour des indications à vous transmettre pour la réalisation de vos plans de façades et toitures ! Je vous laisse tranquillement vous atteler à l'exercice et vous dis à tout à l'heure!